

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2024

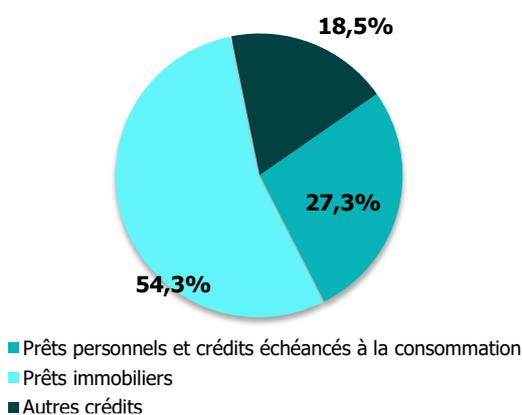
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

3^E TRIMESTRE 2024 DES TAUX EN BAISSE

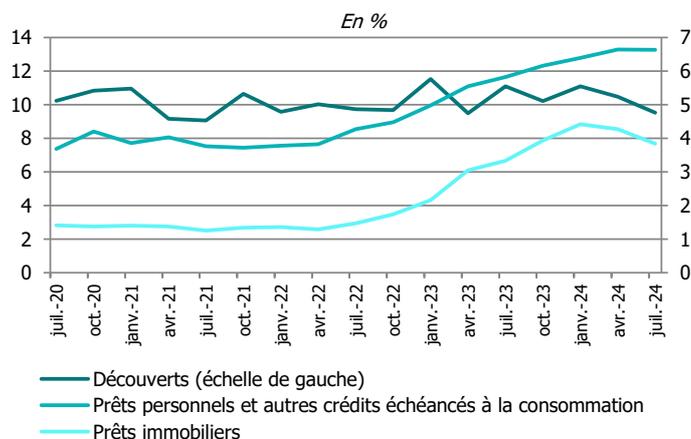
- Les taux des **crédits à l'habitat** baissent de 43 points de base (pdb) sur 3 mois en Guyane. Toutefois, ils se maintiennent en augmentation sur 12 mois (+51 pdb). Ils s'élevaient à 3,84 % au 3^e trimestre 2024, contre 3,42 % pour la France entière. En moyenne, le montant des crédits à l'habitat s'élève à 145 977 €, pour une durée de 20 ans. Ils représentent 54,3 % des nouveaux prêts accordés aux particuliers.
- Les taux des **crédits à la consommation** s'établissent à 6,63 % au 3^e trimestre 2024, soit une quasi-stagnation sur trois mois (-1 pdb). À l'instar des crédits immobiliers, les taux de crédits à la consommation demeurent en hausse sur un an, de 81 pdb. Au niveau national, les taux demeurent relativement stables, s'élevant à 6,44 % sur le trimestre, soit une légère baisse de 5 pdb sur 3 mois.
- Les taux pratiqués sur les **découverts** enregistrent la plus forte diminution ce trimestre, perdant 94 pdb sur 3 mois et 156 pdb sur un an. Ils s'établissent à 9,53 % contre 7,03 % au niveau national.

Caractéristiques des nouveaux crédits

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



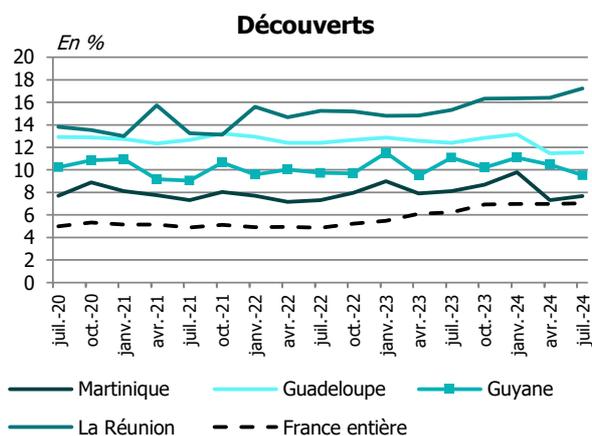
Taux moyens des crédits aux particuliers en Guyane



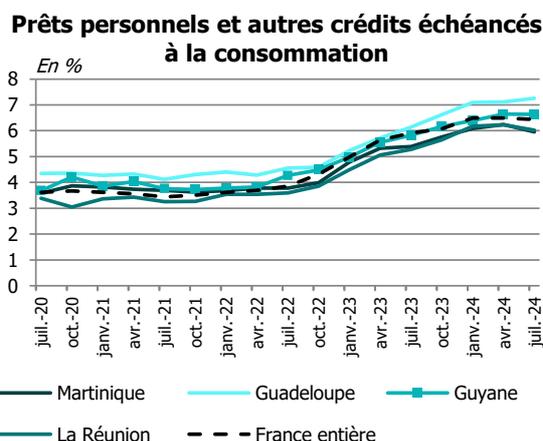
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA
© IEDOM-IEOM

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

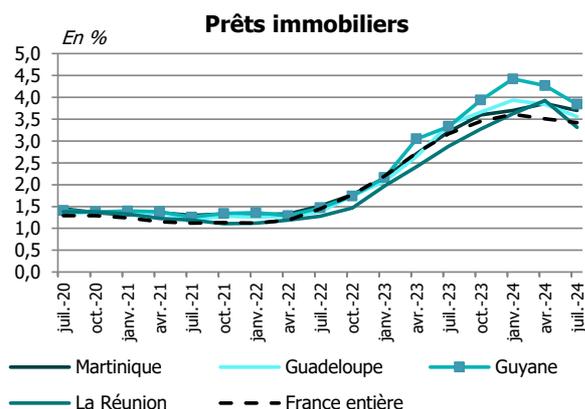
Taux moyen débiteurs en %		juil.-23	oct.-23	janv.-24	avr.-24	juil.-24	Variations (points de base)	
							sur un an	sur un trim.
Guyane	Découverts	11,09	10,21	10,21	10,47	9,53	-156	-94
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,82	6,16	6,16	6,64	6,63	81	-1
	Prêts immobiliers	3,33	3,94	3,94	4,27	3,84	51	-43
France entière	Découverts	6,22	6,93	6,93	6,98	7,03	81	5
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,91	6,08	6,08	6,49	6,44	53	-5
	Prêts immobiliers	3,17	3,45	3,45	3,51	3,42	25	-9



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. © IEDOM-IEOM



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. © IEDOM-IEOM



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA. © IEDOM-IEOM

MÉT HODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. ELBEZ – Responsable de la rédaction : D. LAURET – Rédaction : J. CAPITAINE
Éditeur et imprimeur : IEDOM